

Printemps - Été 2023

Trimestre du printemps-été 2023	Dates
Durée du trimestre	1 ^{er} mai au 31 août
Période des cours (session A)	1 mai au 21 juillet
Période des cours (session B)	1 mai au 9 juin
Période des cours (session C)	19 juin au 28 juillet
Période des cours (session D)	10 juillet au 18 août
Période des cours (session TR)	voir portail
Période d'évaluation de l'enseignement et des cours (Session A)	10 au 21 juillet
Période d'évaluation de l'enseignement et des cours (Session B)	29 mai au 9 juin
Période d'évaluation de l'enseignement et des cours (Session C)	17 au 28 juillet
Période d'évaluation de l'enseignement et des cours (Session D)	7 au 18 août
Période d'évaluation de l'enseignement et des cours (Session TR)	à déterminer
Congés et événements spéciaux	
Fête de la Reine	22 mai
Fête du Canada	1 ^{er} juillet
Congé civique	7 août
Changements à l'horaire régulier	
Les cours du lundi 22 mai sont annulés pour la Fête de la Reine (jour férié) et reportés au vendredi 26 mai, selon l'horaire normal des cours du lundi. Les stages ne sont pas visés par cette directive.	26 mai
Les cours du lundi 3 juillet sont annulés pour la Fête du Canada (jour férié) et reportés au vendredi 7 juillet selon l'horaire normal des cours du lundi. Les stages ne sont pas visés par cette directive.	7 juillet

Les cours du lundi 7 août sont annulés pour le congé vivique (jour férié) et reportés au vendredi 11 août, selon l'horaire normal des cours du lundi. Les stages cliniques ne sont pas visés par cette directive.

11 août

Inscription, cours, abandon et remboursements

Premier jour de l'inscription (premier cycle)

30 mars

Premier jour de l'inscription (études supérieures)

30 mars

Premier jour de l'inscription (étudiants spéciaux)

30 mars

Premier jour pour inscription cours cross institution avec UO

30 mars

Session A (1 mai au 21 juillet)

Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours

12 mai

Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse

12 mai

Dernier jour pour abandonner un cours/activité et obtenir un crédit financier. Des droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien évaluer toutes les répercussions.

26 mai

Dernier jour pour abandonner un cours/activité sans crédit financier. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien évaluer toutes les répercussions. L'abandon de cours n'est plus possible après cette date. Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir abandonné officiellement avant la date limite, votre relevé de notes indiquera un échec pour ce cours.

7 juillet

Session B (1 mai au 9 juin)

Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours

8 mai

Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse

8 mai

Dernier jour pour abandonner un cours/activité et obtenir un crédit financier. Des droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien évaluer toutes les répercussions.

12 mai

Dernier jour pour abandonner un cours/activité sans crédit financier. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien évaluer toutes les répercussions. L'abandon de cours n'est plus possible après cette date. Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir abandonné officiellement avant la date limite, votre relevé de notes indiquera un échec pour ce cours.

2 juin

Session C (19 juin au 28 juillet)

Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours

30 juin

Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse

30 juin

Dernier jour pour abandonner un cours/activité et obtenir un crédit financier. Des droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien évaluer toutes les répercussions.

7 juillet

Dernier jour pour abandonner un cours/activité sans crédit financier. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien évaluer toutes les répercussions. L'abandon de cours n'est plus possible après cette date. Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir abandonné officiellement avant la date limite, votre relevé de notes indiquera un échec pour ce cours.

21 juillet

Session D (10 juillet au 18 août)

Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours

17 juillet

Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse

17 juillet

Dernier jour pour abandonner un cours/activité et obtenir un crédit financier. Des droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien évaluer toutes les répercussions.

21 juillet

Dernier jour pour abandonner un cours/activité sans crédit financier. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien évaluer toutes les répercussions. L'abandon de cours n'est plus possible après cette date. Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir abandonné officiellement avant la date limite, votre relevé de notes indiquera un échec pour ce cours.

11 août

Session TR

Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours

voir portail

Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse

voir portail

Dernier jour pour abandonner un cours ou une activité et obtenir un crédit financier. Des droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien évaluer toutes les répercussions.

Voir
Service du Registraire

Dernier jour pour abandonner un cours ou une activité sans crédit financier. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien évaluer toutes les répercussions. L'abandon de cours n'est plus possible après cette date. Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir abandonné officiellement avant la date limite, votre relevé de notes indiquera un échec pour ce cours.

Voir
Service du Registraire

Notes et examens

Session A (1 mai au 21 juillet) : Période d'examen

24 au 30 juillet

Session B (1 mai au 9 juin) : Période d'examen

12 au 15 juin

Session C (19 juin au 28 juillet) : Période d'examen

31 juillet au 3 août

Session D (10 juillet au 18 août) : Période d'examen	21 au 23 août
Session TR	à déterminer
Affichage officiel des notes finales du trimestre de printemps-été sur le Web	11 septembre
Rendement scolaire considéré comme officiel	18 septembre

Paiement des droits universitaires

Session A (1 mai au 21 juillet) : Dernier jour pour payer les droits de scolarité sans frais de retard de paiement. Consultez Paiement des droits sur le site Web du Service des finances.	1 mai
Session B (1 mai au 9 juin) : Dernier jour pour payer les droits de scolarité sans frais de retard de paiement. Consultez Paiement des droits sur le site Web du Service des finances.	1 mai
Session C (19 juin au 28 juillet): Dernier jour pour payer les droits de scolarité sans frais de retard de paiement. Consultez Paiement des droits sur le site Web du Service des finances.	19 juin
Session D (10 juillet au 18 août): Dernier jour pour payer les droits de scolarité sans frais de retard de paiement. Consultez Paiement des droits sur le site Web du Service des finances.	10 juillet
Session TR	à déterminer

Rapports, mémoires et thèses (études supérieures)

Dernier jour pour déposer la thèse au trimestre d'hiver sans avoir à s'inscrire au trimestre de printemps-été	28 avril
Dernier jour pour déposer la thèse et obtenir un crédit financier de 100 % (si vous êtes inscrit uniquement à la thèse et que vous l'étiez aussi au trimestre précédent). Le dépôt de votre rapport, mémoire ou thèse entraînera l'annulation de votre inscription pour le trimestre en cours. Le crédit ne s'applique pas au dépôt d'une thèse remaniée.	2 juin
Dernier jour pour déposer la thèse au trimestre de printemps-été sans avoir à s'inscrire au trimestre d'automne.	31 août